

Les Pavillons infos

N°95 - Juin 2015 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

Sports en fête

Dimanche 28 juin 2015

Stade Léo Lagrange



Animations - Jeux

Temps forts

Animations sportives

Espace dédié petite enfance



ETS MANGERET SARL ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

DI MINO

Ent. JEAN-LOUIS

06 67 53 71 19 - 01 48 61 19 74

diminojl@gmail.com

12, rue des Marlières - 93410 VAUJOURS

www.di-mino.fr

Menuiserie bois./alu - Agencement de magasin
Aménagement de combles - Pose de cuisine, fenêtres
Portes, Vélux, parquets & travaux tous corps d'états



FABRIQUE DE CLOTURE - SERRURERIE - AUTOMATISME

GRILLES & PORTES - RAMPES - FER FORGES
FERMETURE DE RESIDENCE



Particuliers
et professionnels

CONTROLE D'ACCES

☎ 01 48 48 12 66 📠 01 48 49 36 75
etsvouaux@yahoo.fr

S.A.R.L. ETS VOUAUX-SAINT GEORGES, 66-68 allée Montmartre, 93320 LES PAVILLONS-sous-BOIS

Capital 8 000 € - RCS BOBIGNY B 352 855 449 - SIRET : 352 855 449 00018 - APE : 2593 Z - TVA CEE FR 24 352 855 449



**PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE**

A votre service depuis 1981

Boutique espace conseil Dolce Vita de Gaz de France
PGN - PGP - Professionnel Maintenance Gaz
Qualisol

11, avenue Albert-Thomas - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
Tél 01 48 49 93 07 - Fax 01 48 48 07 77

Site : www.hugelsarl.fr - E.mail : hugel.sarl@wanadoo.fr

sommaire

Allo Monsieur le Maire

 **01 48 02 75 94**

E N D I R E C T

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous à la mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. le Sénateur-Maire - Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous

Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI :1^{er} Adjointe au maire déléguée à l'Education et aux Activités Péri-scolaires (3-11 ans), Conseillère Départementale

Yvon ANATCHKOV :2^e Adjoint au maire délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments

Annick GARTNER :3^e Adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance

Marc SUJOL :4^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement

Sophie DUBOSC :5^e Adjointe au maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)

Patrick SARDA :6^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et au Logement

Christine GAUTHIER :7^e Adjointe au maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville

Serge CARBONNELLE :8^e Adjoint au maire délégué aux Finances

Martine CUMIN :9^e Adjointe au maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors

Jacques MENZILDJIAN :10^e Adjoint au maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat

Jacqueline DURAND :Conseillère municipale déléguée au Handicap

Serge DELRIEU :Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication

Sabrina ASSAYAG :Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA

Jackie SIMONIN :Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante

Permanence : le Député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous

à l'Hôtel de Ville d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

Sur place : ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h pour le service Population-Etat civil.

Par courrier à : M. le Sénateur-Maire (ou au service destinataire) - Hôtel de ville - Place Charles-de-Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

Par téléphone : 01 48 02 75 75

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Consultez également le site Internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



LES PAVILLONS-INFOS

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois - N° 95 juin 2015
Tirage : 12 000 exemplaires

Directeur de publication : Philippe Dallier

Rédaction, photos : service Communication : Florence Gadroy, 01 48 02 75 81

Régie publicitaire : Carole Bernard - 01 48 02 75 60

Infographie-Impression : LNI Gennevilliers - 01 40 85 74 85

Distribution : Espace Impression - 01 46 70 12 21

5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Travaux
- Opérations Tranquillité Vacances
- Inaugurations de logements
- Résidence Bragance
- Environnement
- Réunion santé mentale

13

ECHOS

17

CULTURE

24

ASSOCIATIONS

28

SPORTS

32

EXPRESSION POLITIQUE

34

INFOS SERVICES

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage Shia Tsu
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com

LORENTZ

54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois

75€

DE REDUCTION
SUR VOS LUNETTES*

*pour l'achat d'une monture et de verres correcteurs d'une valeur minimale de 250€. Offre valable sur présentation de cette annonce lors de la commande, non cumulable avec tout autre forfait, offre, promotion en cours ou avantage particulier. Applicable sur le prix affiché en magasin. Offre valable dans le magasin ci-dessous jusqu'au 30/09/2015.

11 av. de Chanzy, Pavillons-sous-Bois. 01 48 49 82 65

Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. En cas de doute, consultez un professionnel de santé spécialisé.
KRYSS GROUP SERVICES RCS VERSAILLES 421 390 188.



un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

FOUCAULT

EVASION DES NATIONS

Le site NISSAN de Référence

Une équipe de 30 personnes à votre service

Plus de 200 véhicules neufs disponibles

Un parc véhicules d'occasion labellisé
"Nissan Club Occasion"

Magasin pièces de rechanges

Service mécanique et carrosserie



EVASION DES NATIONS

224 / 226 Av. Aristide Briand
93320 Les Pavillons sous Bois
Tél. : 01 48 02 91 92

34 / 40 Rue A. Meunier
77500 Chelles
Tél. : 01 60 08 85 95



SHIFT_the way you move



Le haut-débit aux Pavillons-sous-Bois : où en sommes-nous ?

Lors des dernières réunions de quartiers, nombreuses ont été les questions relatives au déploiement de la fibre optique sur notre commune.

Rappelons, tout d'abord, que les travaux en cours résultent d'un accord passé entre l'État et les deux grands opérateurs que sont Orange et SFR ; l'objectif étant de câbler l'ensemble des communes de la petite couronne qui ne l'étaient pas encore.

SFR et Orange se sont donc, d'un commun accord, mais sous l'autorité de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes), « partagés » le territoire, chacun réalisant les travaux sur les communes relevant de son ressort, et permettant à l'autre, une fois les travaux achevés, de commercialiser également ses offres.

Il est à noter que les autres opérateurs (Free...), n'ayant pas signé l'accord avec l'État et ne finançant pas les travaux, ne pourront pas commercialiser d'offre de haut-débit. Cela changera peut-être ultérieurement.

Pour ce qui est des Pavillons-sous-Bois, notre commune est prise en charge par SFR, alors que, par exemple, la commune de Villemomble l'était par Orange. Ceci nous fut imposé mais ne suscitait, à priori, pas de difficulté. Les travaux ont commencé il y a 2 ans et devaient, selon l'accord initial, être terminés en 2017.

Malheureusement, force m'est de constater que le planning annoncé n'est pas respecté. Si la commercialisation a effectivement débuté sur une petite partie de la commune, le reste a pris du retard. Cette situation est la conséquence du rachat de SFR par Numéricable, intervenu en fin d'année dernière. La nouvelle direction de l'entreprise a souhaité renégocier à la baisse l'ensemble des contrats passés avec ses sous-traitants et beaucoup ont été remplacés. L'entreprise qui réalisait les travaux sur notre ville a ainsi changé. Il s'en est suivi une période de plusieurs mois pendant laquelle les travaux ont été purement et simplement stoppés.

Face à cette situation, j'ai récemment reçu les représentants de SFR qui m'ont assuré de la reprise des chantiers et nous devrions, je l'espère à l'automne, être destinataires d'un nouveau planning. J'ai également rencontré les responsables d'Orange qui m'ont confirmé être bien décidés à commercialiser leurs offres le plus tôt possible, ce qui vous permettra de faire jouer la concurrence.

Vous trouverez, sur le site internet de la ville, les informations les plus à jour dont nous disposons, et notamment deux liens vers les sites de SFR et d'Orange vous permettant de savoir si votre ligne téléphonique est éligible au haut-débit.

Je suis cette affaire de près, car l'enjeu est important pour les particuliers comme pour les entreprises, mais voilà bien un dossier sur lequel les élus locaux ont très peu d'influence.

Philippe DALLIER
Votre Maire

Travaux dans la Ville

Voirie

Stade Léo Lagrange

La Ville poursuit les aménagements à destination des Personnes à Mobilité Réduite et réalise un cheminement piéton sur l'ensemble du Stade Léo Lagrange avec un accès spécifique pour faciliter l'entrée dans chaque bâtiment. Ces travaux représentent un budget de 43.000 €.



Boulevard Pasteur

Une reprise des enrobés a été réalisée début juin, sur une partie du Boulevard Pasteur.

Secteur de la zone industrielle de la Poudrette

Une campagne de marquage au sol sera prochainement réalisée sur les allées de Londres, Berlin et Dublin, afin de matérialiser les espaces de stationnement et éviter ainsi le stationnement anarchique des véhicules.

Bâtiments publics

La Ville met à profit la période estivale pour réaliser des travaux dans les bâtiments publics.

Ecole Jean Macé : des travaux de rénovation débuteront pendant l'été et concerneront l'électricité, la peinture, la plomberie et les sanitaires.

Projet d'extension de l'école Jean Macé : la Ville va lancer, dans les prochaines semaines, un concours d'architectes afin de sélectionner le projet qui verra la réalisation d'une extension de 1.500m² (surface utile). Le budget global de cette future construction est estimé à 4,5 millions d'euros HT.

Ecole Julie-Victoire Daubié : la Ville poursuit la rénovation des salles de classe du bâtiment (ex collège Anatole France). Les sols, les peintures et les menuiseries extérieures seront refaits.

Crèche des Berceaux de l'Ourcq : les menuiseries, situées au niveau de l'atrium, seront changées et des stores seront posés.

Ferme de l'Oncle Franck : propriétaire des murs de l'établissement, la Ville a lancé une procédure de marché public pour réaliser des travaux au niveau de la toiture et de l'installation électrique.

Salle Jean Moulin : remplacement des volets roulants (fin mai).

Informatique : des interventions seront réalisées dans les écoles Robillard, Brossolette et Julie-Victoire Daubié afin de poursuivre le déploiement des tableaux numériques.

Bibliothèque : pendant la fermeture estivale de l'établissement, la Ville poursuivra les travaux de réfection des sols et des peintures commencés il y a quelques mois.

Débranchement du T4 : début des travaux

Les travaux de débranchement du T4, depuis la Gare de Gargan vers le plateau de Clichy-Montfermeil ont débuté mi-mai. La première phase concerne le réaménagement de la Place Oissery-Forfry. Ces travaux doivent permettre de faciliter la réalisation des dévoiements des réseaux concessionnaires (Véolia, GrDF, ErDF, Orange...) et plus tard, les travaux du T4, tout en maintenant la circulation des véhicules.



Les accès au parking de Gargan ainsi qu'au multi-accueil Les Petits Voyageurs seront maintenus pendant toute la durée des travaux.

Plus d'informations sur le site Internet : www.tramway-t4.fr



Fibre optique

Depuis plus de 3 ans, l'Etat, en charge du développement de la fibre optique sur la Région Ile-de-France, a lancé un appel à projets auprès de SFR et d'Orange.

Les deux opérateurs ont présenté un plan commun pour couvrir, à l'horizon 2017, 80% du territoire et 100% d'ici 2020.

Pour la ville des Pavillons-sous-Bois, c'est SFR qui est en charge de réaliser les études, puis les travaux.

Une première étape a été réalisée avec l'implantation de 4 armoires dans les secteurs à forte densité urbaine (attention : le secteur ne

couvre pas systématiquement la rue tout entière :

- Allées des Archers et Chevalier de la Barre (secteur 24)
- Avenue du Président Wilson (secteur 22)
- Allée Paul-Lafargue (secteur 21)
- Avenue Henri-Barbusse (secteur 14)

Les foyers qui appartiennent à ces secteurs sont potentiellement éligibles à la fibre optique auprès de SFR. Dès la fin du mois de juin, l'opérateur Orange annonce qu'il commercialisera lui aussi la fibre optique sur ces secteurs.



Vous pouvez, depuis le site Internet de la Ville (www.les-pavillons-sous-bois.fr, rubrique actualités) consulter la carte des secteurs, transmise par SFR. Il est aussi possible de tester l'éligibilité de votre ligne sur les sites internet de SFR et de Orange :

<http://www.sfr.fr/offre-internet/fibre-optique/>
<http://www.orange.fr>

Espaces verts : création de deux aires de jeux



Deux aires de jeux sont en cours de réalisation allée Danton et avenue Jean-Jaurès dans le square du Conservatoire.

Au total, la Ville a investi 144.000 €. Ce budget comprend l'achat de jeux multi-activités, la pose d'un sol souple, les aménagements d'espaces verts, du mobilier urbain, (bancs et poubelles) et enfin des éléments pour clôturer les aires de jeux.

Les deux nouveaux équipements seront accessibles courant de l'été, dès lors que les espaces engazonnés seront terminés.

Création d'un ensemble commercial

Les Berges de l'Ourcq

Un centre commercial verra bientôt le jour, entre l'avenue Georges-Pompidou et l'allée du Luxembourg, face à l'école Jules Verne, en complément du Projet de Rénovation Urbaine sur les berges du Canal de l'Ourcq.

Le Groupe Bellon, maître d'ouvrage du projet de construction, a été retenu à l'issue d'un appel à candidatures mené conjointement par la Ville de Paris, propriétaire du terrain, et la ville des Pavillons-sous-Bois.

L'ensemble commercial sera constitué d'une surface de vente d'un peu plus



de 6.000m², comportant un supermarché CORA (4.000m² environ) et une galerie commerciale qui

accueillera des commerces et des services complémentaires.

Le supermarché proposera également un service de Drive.

La Commission

Départementale d'Aménagement Commercial a rendu un avis favorable au projet le 9 février 2015. Aucun recours n'a été déposé au terme du délai imparti, ce qui permet au projet de se poursuivre selon le calendrier initial. Le permis de construire pourra être déposé d'ici la fin de l'année pour que les travaux débutent courant 2016. L'ouverture du centre commercial est prévue en 2017.



Opération Tranquillité Vacances :

si vous vous absentez, faites surveiller votre habitation

Comme chaque année, l'Opération Tranquillité Vacances reprend dès la mi-juin jusqu'à la fin du mois d'août sur l'ensemble de la Ville. Si vous partez en vacances et que vous souhaitez que votre propriété soit surveillée, vous pouvez prendre contact avec les services de Police Municipale ou Nationale qui effectueront des rondes à votre domicile.

Pour cela, vous devez impérativement vous présenter muni d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité. Pensez à leur transmettre vos coordonnées, votre lieu de villégiature et les noms des personnes à contacter en cas de vol ou de problème grave.

Vous vous préparez à partir ?

Prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens.

Protection des accès

- Verrouillez portes et fenêtres.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement.
- N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés.
- Evitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

Vos biens

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoirez vos objets de valeur, et notez les n^{os} de série ; faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits, etc.

En cas de longue absence

- Mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.
- Laissez une apparence habituelle à votre appartement. Pour cela, vous pouvez demander à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

Police municipale
Maison des services publics
Claude Erignac
Allée de Berlin
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 75 37

Commissariat de Police de Bondy
1, rue Gaston-Defferre
Tél. : 01 48 50 30 00

La Ville inaugure 3 opérations d'habitat collectif

Lundi 18 mai 2015, la ville des Pavillons-sous-Bois a inauguré la réhabilitation de 28 logements appartenant au bailleur OGIF et la construction neuve de 80 logements réalisée par France Habitation dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine. Ces 3 opérations s'inscrivent dans un parcours résidentiel diversifié.

Réhabilitation de 28 logements

66, allée Pierre-Brossolette

L'OGIF, bailleur social, a conduit la réhabilitation de l'ensemble immobilier constitué de 28 logements intermédiaires situés dans un des bâtiments remarquables de la Ville, de type Art Déco (années 30). Un ravalement complet

de la façade a été réalisé en intégrant une isolation thermique. Tous les logements ont été entièrement rénovés (menuiseries PVC, portes palières, ballons d'eau chaude, aménagements cuisines et salles de bains, parties communes).



66, allée Pierre-Brossolette

Création de 80 logements

1, allée Pierre et Marie-Curie, 146-152 avenue Aristide-Briand

L'inauguration de ces 2 sites s'inscrit dans le Projet de Rénovation Urbaine qui prévoit le relogement, avant démolition, de la Résidence Sainte-Anne.

Au total 80 logements sociaux ont été construits par France Habitation : 20, situés au 1, allée Pierre et Marie-Curie, et 60, au 146-152 avenue Aristide-Briand. Les premiers emménagements se sont déroulés mi-avril et se poursuivront pendant plusieurs mois.



146-152 avenue Aristide-Briand



Philippe Dallier, Sénateur-Maire
et Pascal Van Laethen,
Directeur Général de France Habitation



1, allée Pierre et Marie-Curie

La Résidence Bragance pour personnes âgées : appartements disponibles

La résidence Bragance, située 14, allée de Bragance, a été créée en 1998 par la municipalité afin de proposer aux personnes âgées une structure d'hébergement. Au total, vingt-neuf logements adaptés et spécialement équipés ont été conçus afin de concilier indépendance, protection et vie sociale. Les résidents peuvent partager leurs repas dans un espace commun.

Conditions d'admission :

Les demandes d'admission pour la location d'appartement (studio ou deux pièces) à la Résidence Bragance sont ouvertes à toute personne retraitée de plus de 60 ans, sous conditions de ressources, autonome physiquement et intellectuellement, et ayant une personne dans son entourage qui réside dans un secteur proche.

Pour tous renseignements complémentaires, en vue de constituer un dossier de demande d'admission, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se tient à votre disposition à la Mairie annexe.

Pour vous inscrire :
CCAS - Mairie annexe
Tél. : 01 72 59 19 17

CCAS : réservez dès maintenant vos rendez-vous de la rentrée

Thé dansant

Un dimanche après-midi par mois le CCAS propose un thé dansant organisé par l'orchestre Dany Salmon à la Salle Mozart de l'Espace des Arts.

Prochaines dates :

Dimanche 13 septembre 2015

Dimanche 25 octobre 2015

Dimanche 29 novembre 2015

Dimanche 27 décembre 2015

Orchestre DANY SALMON

Tél. : 06 86 32 50 51

Séjour Seniors

Le CCAS propose une sortie, le 25 octobre 2015 : la Baie de Somme en train à vapeur.

Au programme :

Départ des Pavillons-sous-Bois vers 7h30, visite guidée de la maison de la Baie de Somme, déjeuner, balade à bord du train à vapeur depuis Le Crotoy jusqu'à Saint-Valéry-sur-Somme, fin de la visite aux environs de 18 heures et retour vers Pavillons-sous-Bois.



Coût de la journée :
43,50 € /personne

Inscriptions auprès du CCAS à partir du 1^{er} août 2015 (Places limitées).

Pour toutes informations complémentaires contacter le

CCAS au
01 48 02 75 63 ou
01 48 02 75 47

Rentrée scolaire 2015/2016 aux Pavillons-sous-Bois

Les horaires des écoles de la ville des Pavillons-sous-Bois demeurent inchangés pour la prochaine rentrée scolaire.

Organisation du temps scolaire et périscolaire :

- Garderie du matin de 7h45 à 9h : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
- Classe de 9h à 12h : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
- Pause méridienne de 12h à 14h : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Classe de 14h à 16h15 : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- Garderie du soir en école maternelle de 16h15 à 19h : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Etude dirigée en école élémentaire de 16h15 à 17h45 suivi d'un relais garderie de 17h45 à 19h : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

A noter : le mercredi, les enfants ont la possibilité de déjeuner à la cantine de 12h à 13h. Les centres de loisirs fonctionnent de 13h à 19h le mercredi et de 7h45 à 19h pendant les vacances scolaires. La rentrée des classes se déroulera **le mardi 1^{er} septembre 2015.**



Fin août, la Ville distribuera dans chaque boîte aux lettres le Guide de la rentrée.

Santé mentale : réunion publique

Depuis mai 2014, la ville des Pavillons-sous-Bois a créé un Conseil de Santé Mentale afin d'améliorer l'information et l'orientation des Pavillonnais confrontés à des questions psychiques pour eux-mêmes, ou leur entourage. C'est dans le cadre de cette démarche qu'une première réunion publique a été organisée au mois de novembre.

Le vendredi 19 juin 2015 à 20h,

une nouvelle rencontre sera animée par le Docteur Chaltiel, Chef du secteur 14 Psychiatrie adulte, en présence des représentants de l'UNAFAM (Union nationale des amis et familles des malades psychiques), et débutera par la projection d'un film. « *Les voix de ma sœur* » est un documentaire qui présente le portrait d'Irène, souffrant de schizophrénie depuis 20 ans. Il prend la forme d'un journal intime à plusieurs voix : celle d'une patiente,

décrivant avec lucidité sa pathologie ; celle de sa famille combattant la culpabilité et le déni, puis celle de ses soignants de l'hôpital Sainte-Anne à Paris.

**Vendredi 19 juin 2015
à 20h**

**Salle des mariages
de l'Hôtel de Ville
Entrée gratuite**

La Commissaire Européenne au Commerce visite l'entreprise CNC des Pavillons-sous-Bois

Cécilia Malmström, Commissaire Européenne au Commerce, s'est rendue à Paris en avril pour participer au 5^{ème} Dialogue avec les citoyens autour du thème : "Europe, commerce, TTIP. Quels enjeux ? Quelle dynamique européenne ?".

Cette conférence avait pour objectifs de mieux comprendre les tenants et les aboutissants du Traité de libre-échange transatlantique (TTIP) entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, ainsi que ses enjeux.

Au cours de sa visite à Paris, Cécilia Malmström a souhaité rencontrer l'entreprise Pavillonnaise CNC Distribution, dirigée par Jean-Pierre Soubieux, l'un des leaders européens de la distribution en ligne de pièces détachées et composants électroniques pour Machines-Outils CNC et Automates Industriels.

Cette rencontre s'est déroulée le 15 avril 2015, en présence de Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère Départementale. Après avoir visité les locaux de la société, Cécilia Malmström a échangé longuement avec Jean-Pierre Soubieux sur les difficultés concrètes qu'il rencontre lors de ses échanges à l'international, liées en partie à la lourdeur



des procédures douanières, mais aussi aux droits de douanes élevés.

La Commissaire Européenne a ensuite évoqué les accords en cours de négociation avec différents pays, et notamment le Traité de libre-échange transatlantique (TTIP) entre l'Union Européenne et les Etats-

Unis, qui visent à faciliter les échanges internationaux.

CNC
19 avenue Albert-Thomas
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 50 92 99
Site Internet : cnc-shopping.com

Environnement

Rappel : réglementation des sorties des bacs

Conformément à l'arrêté municipal 2000/123, nous vous rappelons que les conteneurs peuvent être sortis sur le domaine public la veille du jour de

la collecte, après 19 heures et stockés à des emplacements accessibles aux bennes à ordures mais sans gêner la sécurité des piétons. Ils doivent être rentrés dès 11 heures, le

jour de la collecte. Les infractions à cet arrêté peuvent faire l'objet d'un procès-verbal et les contrevenants seront poursuivis devant la juridiction compétente.

Dépôts sauvages : mobilisation

Les dépôts sauvages représentent une problématique majeure aux Pavillons-sous-Bois. La Ville déplore le nombre important de déchets abandonnés sur les trottoirs et souhaite combattre ce fléau en mobilisant les services, pour gérer efficacement ce problème et condamner les contrevenants.

Si, de votre côté, vous êtes témoin d'un dépôt sauvage, nous vous invitons à le signaler au plus vite à la Police municipale ou aux Services techniques de la Ville.

Dépôts sauvages : les dépôts sauvages réalisés à l'aide d'un véhicule sur le domaine public sont passibles d'une amende de 5^{ème} classe, d'un montant de 1.500 €, et peuvent entraîner la confiscation du véhicule.

Services techniques :
01 48 02 75 93
Courriel :
mairie@lespavillonssousbois.fr

Police municipale :
01 48 02 87 08



Déchèterie

La nouvelle déchèterie, située boulevard de Paris, a ouvert ses portes depuis plusieurs mois.

Nous vous rappelons que l'accès est réservé aux Pavillonnais sur présentation d'une pièce d'identi-

té et d'un justificatif de domicile.

Attention, seuls les véhicules légers d'une hauteur inférieure à 1m90 pourront accéder aux quais de déchargement.

Ce tout nouvel équipement accueille 10 bennes organisées

autour d'un quai de déchargement. Chaque benne est dédiée à un type de déchets : déchets verts, encombrants, gravats, ferrailles, mobiliers, verres etc.

2 conteneurs reçoivent les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) et les objets réutilisables. La Ville a mis en place un partenariat avec la recyclerie *Les deux mains* qui intervient dans le cadre du réemploi.

La déchèterie accepte les déchets dangereux (peintures, solvants..), produits toxiques, huiles de vidange et pneus.



Déchèterie municipale
Boulevard de Paris
Tél. : 01 41 55 36 30
Ouverte du mardi au vendredi
de 13h30 à 16h, le samedi de
9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
www.les-pavillonssousbois.fr

Commémorations

Samedi 25 avril : La ville des Pavillons-sous-Bois a commémoré la journée Nationale du Souvenir des victimes et héros de la déportation au Fort de Romainville en présence du Préfet Philippe Galli, des représentants des associations patriotiques et des élus des Pavillons-sous-Bois.

A 14h, une cérémonie a été organisée à l'école Tebrotzassère du Raincy, en présence de Philippe Dallier, Sénateur-Maire, Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère Départementale, ainsi que des élus du Raincy et des villes voisines, pour commémorer le centenaire du Génocide Arménien.



Dimanche 26 avril : de nombreuses personnes se sont réunies devant la Mairie afin de commémorer la Journée Nationale de la Déportation. Les élus de la Ville, les représentants des associations d'Anciens Combattants ainsi que des membres d'associations Israélites étaient présents.

Vendredi 8 mai : A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Victoire des armées alliées, de la fin des combats en Europe et du retour à la Paix, la ville des Pavillons-sous-Bois a organisé une cérémonie commémorative le vendredi 8 mai 2015. Un cortège composé des élus de la Ville et des représentants des associations patriotiques s'est recueilli pour rendre un hommage : place de la Libération, au monument aux morts de l'ancien cimetière, au rond point du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918, puis place Charles de Gaulle.



Echange Erasmus

Depuis la rentrée de septembre 2014, le lycée Claude Nicolas Ledoux est engagé pour 3 ans dans un projet ERASMUS+, subventionné par l'Union Européenne, avec quatre autres établissements européens :

- Istituto D'Istruzione Superiore EUCLIDE (Italie)
- Gymnázium, SOŠ, SOÚ a VOŠ (République Tchèque)
- Liceul Teoretic "Vasile Alecsandri" Iasi (Roumanie)
- Zincirlikuyu Isov Mesleki Ve Teknik Anadolu Lisesi (Turquie).

Le lycée Claude Nicolas Ledoux a été le premier à accueillir ses partenaires durant la semaine du 11 au 17 mai : 35 élèves et enseignants ont ainsi pu visiter la France et découvrir l'enseignement professionnel.

Un programme d'accueil très complet leur a été proposé par les 4 enseignants engagés dans le projet, M. Garcia, référent, et Mesdames

Boucher, Chamard et Jarrad. Le point central des échanges a porté sur la thématique du développement durable et en particulier la problématique de la gestion des ressources en eau et en énergie, ainsi que l'architecture. Les délégations étrangères, accompagnées des élèves et des personnels de l'établissement impliqués dans le projet, ont ainsi bénéficié d'un accueil officiel à l'Hôtel de ville, par Philippe Dallier, Sénateur-Maire, et au lycée, par Mme Solibieda, Provisoire. Ils ont pu visiter l'usine de traitement des eaux de Neuilly-sur-Marne, découvrir les rives du Canal de l'Ourcq, mais aussi découvrir l'exposition Le Corbusier au centre Pompidou, ainsi que le musée du Louvre au cours d'une excursion à Paris.



Cet échange s'est avéré très fructueux et a été riche en partage. L'organisation de compétitions sportives, ainsi que l'immersion dans les ateliers du lycée avec les élèves, ont permis de créer un véritable lien entre tous ces jeunes européens en dépit de l'emploi de l'anglais comme langue commune, ce qui suscitait une appréhension chez les élèves. Cet échange, qui revêt également un aspect linguistique, leur a permis de réaliser de nets progrès dans ce domaine.



Conseil municipal

Synthèse des principales délibérations du Conseil municipal du lundi 18 mai 2015.

2015-00066 - Demande de mise en œuvre de la protection fonctionnelle

Un Agent de Surveillance de la Voie Publique a été agressé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions et a porté plainte contre l'auteur des faits. Il souhaite donc bénéficier de la protection fonctionnelle qui vise à prendre en charge les frais d'avocat de l'agent et à permettre la réparation de ses préjudices. La commune règlera les frais d'honoraires d'avocat, dans la limite du barème fixé par l'assurance, puis se fera rembourser les frais, sur production de factures.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2015-00067 - Constatation de la désaffectation des bâtiments de l'ancienne école Louise Michel sise boulevard de Paris section C 185

Suite à l'ouverture de la nouvelle école Jules Verne, le site de l'ancienne école Louise Michel a été partiellement transformé en un nouvel équipement public, une déchèterie. Le Conseil municipal est sollicité pour constater la désaffectation administrative de l'ancienne école.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2015-00068 - Lancement de la procédure de modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de la commune des Pavillons-sous-Bois

La Ville est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé par décision municipale le 29 mars 2001. Ce document d'urbanisme a fait l'objet de plusieurs procédures de modification. Désormais, la possibilité de majorer le volume constructible pour permettre la construction de logements sociaux doit être inscrite dans le règlement du Plan d'Occupation des Sols. L'article L.123-13-3 précise que l'institution d'un tel mécanisme se fait par le biais de procédure dite « simplifiée ».

35 votants – Vote à l'Unanimité

2015-00069 - Signature de l'avenant n°14-354 à la convention d'aide financière à l'investissement "Plan crèche pluriannuel d'investissement" entre la Caisse d'Allocations Familiales et la commune des Pavillons-sous-Bois dans le cadre de la relocalisation du multi-accueil Georges Pompidou

Dans le cadre du développement de ses structures petite enfance, la Ville a décidé de reloger le multi-accueil Georges Pompidou, situé actuellement 89 avenue Aristide-Briand au 66-70 avenue Aristide-

Briand, et créer ainsi 10 places supplémentaires. Ce projet a obtenu une subvention de la CAF pour un montant total de 332.212 €. La convention 12-058 attribuant une subvention de 254.200 € prévoit un délai de réalisation de 36 mois. Compte tenu du retard pris par la construction de l'ensemble, il n'était pas possible de respecter le délai. La CAF a accepté le délai supplémentaire demandé par la Ville et demande donc à ce qu'un avenant modificatif à la convention d'aide financière soit signé.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2015-00071 - Concours d'architecture de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école Jean Macé et l'aménagement de la cour

L'école élémentaire Jean Macé a été déplacée dans l'ancien collège Anatole France en juillet et août 2014 et se nomme désormais « école Julie-Victoire Daubié ». L'école Jean Macé est devenue une école maternelle, qui a ouvert ses portes en septembre 2014, avec 2 classes de niveau petite section. Une première partie des travaux effectués dans le bâtiment concerne la rénovation d'une partie de l'école. Afin de prendre en compte l'évolution croissante des effectifs, la Ville souhaite réaliser une extension pour accueillir 8 nouvelles classes, une salle informatique, un réfectoire, un self pour 250 demi-pensionnaires, ainsi qu'une laverie et une salle polyvalente. Conformément au Code des marchés publics, la Ville doit organiser un concours d'architecture et lance donc un avis d'appel public à la concurrence en vue de retenir 3 candidats qui remettront un projet.

**35 votants – Vote à la Majorité
32 Pour – 3 Abstentions**

2015-00077 - Colonies de vacances et mini-séjours participation des familles année 2016

Comme chaque année, la Ville organise des colonies de vacances pendant les congés scolaires d'hiver et d'été. Un mini séjour est également organisé dans le cadre des accueils de loisirs ados. Il est nécessaire de fixer le barème des participations des familles à ces séjours en appliquant une augmentation de 1% au regard de l'année antérieure.

**35 votants – Vote à la Majorité
32 Pour – 3 Contre**

2015-00078 - Révision des tarifs des participations des familles aux classes transplantées pour l'année 2016

Le Conseil municipal vote une augmentation de 1% et fixe un quotient familial à la participation des familles.

**35 votants – Vote à la Majorité
32 Pour – 3 Contre**

2015-00079 - Révision des tarifs des prestations périscolaires pour l'année scolaire 2015-2016

Le Conseil municipal vote une augmentation de 1% aux tarifs des prestations périscolaires.

**35 votants – Vote à la Majorité
32 Pour – 3 Contre**

2015-00080 - Révision des tarifs des repas dans les établissements scolaires pour l'année scolaire 2015-2016

Le Conseil municipal vote une augmentation de 1% des tarifs à compter du 1^{er} septembre 2015.

Repas des élémentaires et des maternels : 3,64 €

Repas du personnel enseignant et communal et enfants hors communes : 4,51 €

Repas des contrats aidés et contrats d'accompagnement dans l'Emploi : 2,25 €

**35 votants – Vote à la Majorité
32 Pour – 3 Contre**

2015-00081 - Projet de Rénovation Urbaine - Approbation de la convention pour la mise en œuvre d'une action de gestion urbaine de proximité avec l'APES sur la résidence Sainte-Anne

Engagée depuis 2009 dans le Projet de Rénovation Urbaine, la Ville a fait appel à l'Association pour les Equipements Sociaux (APES), structure d'accompagnement social et urbain sur la résidence Sainte-Anne et agissant en qualité d'assistance à maîtrise d'ouvrage du bailleur social France Habitation. Pour participer financièrement à cette action de Gestion Urbaine de Proximité, la Ville s'engage à verser une compensation financière de 2.000 €. Le Conseil municipal doit approuver la convention pour la mise en œuvre de cette action.

35 votants – Vote à l'Unanimité

**Prochain Conseil Municipal
Lundi 29 juin 2015 à 20h
Salle des Mariages de l'Hôtel de ville**

La prévention routière récompense des élèves des Pavillons-sous-Bois

La prévention routière a organisé des actions d'éducation routière, auprès de 535 élèves des classes de CM1 et CM2 des Pavillons-sous-Bois, au travers d'opérations théoriques et pratiques.

A l'issue de ces ateliers, la prévention routière a délivré 332 certificats de capacité et a décerné des récompenses aux meilleurs d'entre eux, lors d'une réception qui s'est déroulée le 16 avril 2015, à l'Espace des Arts.

Cette année, c'est l'école Pierre Brossolette qui obtient le meilleur score avec une moyenne de 16,344 sur 20, suivie par l'école Monceau qui obtient la note de 16,342 et de l'école Jules Verne, à la 3^{ème} place, avec 15,27 sur 20.



Des récompenses ont aussi été décernées à titre individuel :

1. Léo Cavezza, CM2, école Jules Verne : 89/100
2. Maïlys Guitton, CM2, école Monceau : 87/100
3. Louis Dauvergne, CM1, école Pierre Brossolette : 86/100
4. Candice Ternisien (ex æquo), CM2, école Pierre Brossolette : 86/100
5. Sacha Hahn, CM1, école Monceau : 83/100
6. Yani Agri, CM1, école Julie-Victoire Daubié : 81/100
7. Léandro Ferreira, CM1, école Jules Verne : 79/100
8. Sikaks Lounici, CM2, école Julie-Victoire Daubié : 78/100

Réunions de quartier

Deux fois par an, au printemps et à l'automne, la Ville organise 5 réunions de quartier réparties sur tout le territoire. A cette occasion, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, accompagné des élus, rencontre les Pavillonnais et présente les sujets d'actualités avant de répondre aux questions de chacun. Lors de ces derniers rendez-vous, la Police Nationale a participé à deux réunions, dans le quartier des écoles Monceau et Marguerite Léopold, afin de revenir plus en détails sur les problématiques de sécurité.

Lors de la première partie, Philippe Dallier a évoqué longuement la situation financière de la ville en soulignant les difficultés dues aux baisses des dotations de l'Etat. Cette année, contrairement à d'autres villes, les taux d'imposition sont restés inchangés ; toutefois, une augmentation limitée, est probable en 2016.

Plusieurs projets ont ensuite été détaillés : l'extension de l'école Jean Macé, la relocalisation de la Halte-Jeux Georges Pompidou et la création d'une résidence Seniors allée du Colonel Fabien.

Le Projet de Rénovation Urbaine a lui aussi été abordé, avec la livraison de nouveaux logements sur les bords du Canal et le début du logement de la Résidence Sainte-Anne sur l'avenue Aristide-Briand. En complément à ce projet, la création d'un centre commercial Les Berges de l'Ourcq a été présentée ; il sera installé sur une surface d'environ 6.000m² à proximité de l'école Jules Verne (voir détail de l'article page 8).

Au niveau des transports, le débranchement du T4 et le Tzen 3 ont été évoqués. Le Maire a rappelé que la justice avait rejeté la demande de la Ville par laquelle elle s'opposait au projet et que les travaux du débran-

chement du T4, déclarés d'utilité publique, avaient désormais débuté place Oissery-Forfry et dureraient plusieurs années. Le projet de transport en site propre du Tzen 3 reliant la porte de Pantin à la Gare de Gargan va bientôt rentrer dans une nouvelle phase avec le lancement de l'enquête publique prévue dans le courant du second semestre.

Après avoir présenté les projets de la Ville, la parole a été donnée au public. Chacun s'est exprimé sur des sujets variés portant sur la voirie, l'environnement, le stationnement et sur la sécurité.

Face aux incidents constatés, Philippe Dallier a rappelé que chaque personne pouvait facilement signaler une difficulté en envoyant un courriel depuis le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique « contact ».

Rencontres Musicales des écoles



Jeudi 7 mai 2015 : plus de 700 élèves des Pavillons-sous-Bois se sont retrouvés à la Salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts pour présenter le fruit de leur travail musical. Après plusieurs mois consacrés aux répétitions, tous les enfants de maternelle et d'élémentaire,

encadrés par l'équipe pédagogique, étaient fiers de participer à ce traditionnel rendez-vous annuel. A l'issue du spectacle, un goûter a été distribué par les élus pour remercier les jeunes artistes de leur participation aux Rencontres Musicales des écoles des Pavillons-sous-Bois.

Marché aux fleurs

Dimanche 17 mai 2015 : la Ville a organisé la deuxième édition du marché aux fleurs, devant l'Hôtel de ville. C'est sous le soleil que de nombreux Pavillonnais se sont déplacés pour fleurir leur jardin ou leur balcon. Le service des Espaces verts de la Ville était présent toute la journée pour animer le stand d'échange de bulbes et dispenser de précieux conseils de jardinage.



Bibliothèque municipale

Les inscriptions pour les racomptines, les lectures d'albums et les spectacles reprendront dès le 21 septembre 2015.

Roman ado à partir de 13 ans

Le passage du Diable
Anne Fine – Ecole des Loisirs



Daniel Cunningham a eu une enfance particulière. Enfermé, avec pour seule compagnie les livres et sa mère, sans aucun contact avec l'extérieur, il est tenu à l'écart du monde car il est malade. Du moins c'est ce qu'affirme sa mère. Tout aurait pu continuer ainsi, mais un jour des coups à la porte et la vie de Daniel bascule. Sa mère disparaît de sa vie, il ne lui reste qu'une maison de poupée et des secrets nombreux et sombres qui le conduiront vers un avenir cauchemardesque.

Roman jeunesse à partir de 10 ans (Coup de cœur)

Je m'appelle Livre et je vais vous raconter mon histoire
John Agard - Nathan



« Je m'appelle Livre et je vais vous raconter mon histoire. Dans un instant, je vous parlerai de tablette d'argile, de la naissance de l'alphabet, de chemins enlumines... Mais n'allons pas si vite ! En réalité, mon histoire remonte beaucoup plus loin. Avant moi, Livre, il y eut la Voix. » L'auteur nous invite à suivre le roman du Livre. De manière ludique et passionnante il nous entraîne des premiers balbutiements au livre numérique d'aujourd'hui.

L'EQUIPE DE
LA BIBLIOTHEQUE
VOUS SOUHAITE
DE BONNES VACANCES
D'ETE

Roman adulte

La bibliothèque des cœurs cabossés
Katarina Bivald – Denoël



Sara Lindqvist vit en Suède. A vingt-huit ans elle passe sa vie à dévorer les livres dans un monde quelque peu imaginaire. Sa relation épistolaire avec Amy Harris, dame de 65 ans qui vit dans l'Iowa va bouleverser sa vie. Elle décide de se rendre en Amérique, où la vraie vie l'attend...

Documentaire adulte

Nous sommes tous des exceptions
Ahmed Dramé – Fayard (coup de cœur)



Acteur et scénariste, Ahmed Dramé a co-écrit le scénario du film *Les Héritiers*, inspiré de son histoire. Cette histoire, il nous l'offre dans ce texte doux et fort à la fois. Elève de 2^{nde}, c'est grâce à un professeur d'histoire géographique qui va inscrire cette classe de « cancre » au Concours national de la Résistance et de la Déportation qu'Ahmed Dramé renaîtra, profondément touché et infiniment plus fort. Un livre lumineux.

Album pour les petits - 3 ans

Nénègle sur la montagne
Benoit Charlat – Ecole des Loisirs (coup de cœur)



Nénègle est tout en haut sur la montagne, il est monté avec sa tétine, son camion, son doudou et tout ce qu'il faut à un tout petit pour être bien. Mais pour grandir il faut s'alléger. Nénègle va devoir se débarrasser de tous ses trésors pour prendre son envol. Un album qui parle à tous.

Album jeunesse - 5 ans

Mon chat le plus bête du monde
Gilles Bachelet – Seuil jeunesse



« Un ami m'a offert récemment un ouvrage sur les chats. Je ne suis pas arrivé à déterminer exactement à quelle race appartient le mien. » Et pour cause. Un album plein d'humour, où on frise l'absurde.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE POUR LE MOIS DE JUILLET

Mardi et vendredi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 10h-12h / 14h-18h

**LA BIBLIOTHEQUE SERA
FERMEE DU MARDI 4 AOUT
AU LUNDI 31 AOUT 2015
POUR TRAVAUX**

**PRETS DURANT LES CONGES
D'ETE : 12 LIVRES / 8 REVUES**

Les romans sont accessibles au public jusqu'au 21 juillet 2015.

**REOUVERTURE LE
MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2015**

Tarifs 2015 :

- Pour les Pavillonnais
 - Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
 - A partir de dix-huit ans : 3,65 €
 - RMIstes : gratuité
- Pour les non-Pavillonnais
 - Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
 - A partir de dix-huit ans : 5.70 €

**Bibliothèque municipale
8, allée Robillard
Tél. : 01 48 47 95 54**

Conservatoire Hector Berlioz Manifestations

Les Auditions des classes d'instruments*



Lundi 15 juin	à 19h	Audition de la Classe de piano de Béatrice Presle
Mercredi 17 juin	à 19h	Prélude à la mer Audition de la Classe de piano de Ludivine Lapeyrade en collaboration avec les classes instrumentales et la classe de danse contemporaine du conservatoire en lien avec les classes dessin peinture de Nathalie Greget de l'APJC.
Jeudi 18 juin	à 20h	Spectacle de l'Atelier Lyrique de la classe de Nathalie Spinosi
Vendredi 19 juin	à 19h30	Audition de la classe de piano de Nathalie Yéramian et de Flore Merlin
Samedi 20 juin	à 18h	Gala de danse
Mardi 23 juin	à 19h	Audition de la classe de clarinette d'Isabelle Thiery
Mercredi 24 juin	à 20h	Audition des Chœurs de Mauricio Mackenzie et Bernard Michel
Jeudi 25 juin	à 20h	Concert des Ateliers de Musiques actuelles
Vendredi 26 juin	à 20h	Audition des Chœurs de Mauricio Mackenzie et Bernard Michel
Lundi 29 juin	à 19h30	Audition des élèves de la Classe d'Art Dramatique de Philippe Robert
Mercredi 1 ^{er} juillet	à 18h30	Audition de la classe de violon de Sophie Ramambason
Jeudi 2 juillet	à 20h	Audition de la classe de guitare de Bernard Michel

*Les auditions des classes d'instruments sont ouvertes au public.

Préinscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

Depuis le 1^{er} juin, le secrétariat du Conservatoire est disponible pour enregistrer les préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves.

Pour faciliter vos démarches, nous vous rappelons que la Ville a mis en place un formulaire de préinscription sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



Les modalités d'inscription au conservatoire

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à un éveil musical ou un éveil danse, le conservatoire ouvre ses portes aux enfants des moyennes et grandes sections maternelles.

A partir de l'entrée en CP vous pouvez les inscrire :

- **en danse** : votre enfant devra assister à un cours de formation musicale inclus dans son parcours chorégraphique du 1^{er} cycle (pendant une seule année) afin de développer au mieux le lien entre la musique et la danse.
- **en instrument** : les enfants pratiquant un instrument doivent participer obligatoirement à un cours d'ensemble, soit chorale (1^{er} ou 2^{ème} cycles), musique de chambre, ensemble de guitares, de percussions... soit orchestre (1^{er} ou 2^{ème} cycles), musiques amplifiées et/ou soundpainting...
- les inscriptions en guitare, guitare jazz et guitare électrique sont acceptées à partir de l'âge de 8 ans.



Les tarifs

en €	Formation Musicale Instrument Danse	Formation musicale – Instrument Danse Art Dramatique			Danse Chorale Atelier Jazz	Formation musicale Instrument
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3		
QF	Eveil				Adulte	Adulte
Jusqu'à 243	32,29	32,29	40,36	48,43	40,36	48,43
De 244 à 488	45,73	45,73	57,16	68,60	57,16	68,60
De 489 à 732	64,57	64,57	80,72	96,86	80,72	96,86
De 733 à 978	91,47	91,47	114,34	137,21	114,34	137,21
De 979 à 1 221	123,76	123,76	154,70	185,64	154,70	185,64
De 1 222 à 1 466	166,81	166,81	208,51	250,21	208,51	250,21
De 1 467 à 1 710	193,72	193,72	242,15	290,58	242,15	290,58
De 1 711 à 1 955	220,61	220,61	275,76	330,91	275,76	330,91
Plus de 1 955	236,76	236,76	295,94	355,13	295,94	355,13

Calcul du quotient familial

Basé sur le dernier avis d'imposition.

Montant brut global du revenu fiscal divisé par le nombre de mois (12) divisé par le nombre de parts = quotient familial (QF).

Tarifs

Une fois votre quotient familial calculé, vous pouvez alors vous référer au tableau ci-dessus. Chaque discipline représente un tarif.

A noter : un module de calcul en ligne est disponible sur le site Internet de la Ville www.les-pavillons-sous-bois.fr

Pour les personnes n'habitant pas les Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60%.

La validation des inscriptions

La validation des inscriptions se déroulera entre **le 24 août et le 11 septembre 2015**.

Pour ce faire, vous devez venir muni des documents administratifs au secrétariat. Le même jour, vous seront fournis : l'emploi du temps, les dates de rencontres avec les professeurs pour les cours individuels et les rendez-vous pour les listes d'attente.

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h (sur rendez-vous) de 14h à 20h

Les mercredis de 9h à 20h

La rentrée des classes du conservatoire se déroulera le lundi 21 septembre 2015.

**77-79 Allée Danielle-Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 17 60
Fax : 01 48 48 77 96
Courriel : conservatoire_psb@yahoo.fr**

Félicitations à Julius Bernad



Julius Bernad est né à Neuilly-sur-Seine en 1998 ; il commence le violon à l'âge de cinq ans au conservatoire Claude Debussy à Saint-Brice-sous-Forêt avec Nicole Entremont et travaille parallèlement avec Christophe Quatremer. Il entre, par la suite, au conservatoire Hector Berlioz des Pavillons-sous-Bois dans la classe de Cyril Guignier, avec lequel il étudie depuis maintenant sept ans.

Il est lauréat du concours Prodiges Art et remporte aussi le premier prix au concours Vatelot, Flame et Clé d'Or.

L'année dernière, il s'est produit à la Salle Pleyel avec l'Orchestre National d'Ile-de-France et, cette année, à la Philharmonie de Paris. Depuis 2014, il est 1^{er} violon du quatuor des Pavillons-sous-Bois dans le cadre de ProQuartet.

L'année 2015 couronne brillamment son parcours exemplaire avec son entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris à l'unanimité. C'est avec beaucoup de fierté que nous le félicitons et lui présentons tous nos vœux de réussite !

Espace des Arts : tous les rendez-vous 2015/2016

SPECTACLES

Un avant-goût de la programmation :



Du théâtre avec **LE TOMBEUR** interprété par Michel Leeb,

Les contes de MAUPASSANT avec **REVES D'AMOUR**

De la musique avec **SANSEVERINO, AMAURY VASSILI, IBRAHIM MAALOUF**

Notre GRAND CONCERT CLASSIQUE annuel avec la Symphonie de Brahms et le Concerto pour Piano N°2 de Chopin et le **PAVILLONS JAZZ FESTIVAL**

De l'humour avec **AHMED SYLLA**



Et encore d'autres spectacles à découvrir !!

AMAURY VASSILI CHANTE MIKE BRANT

Plus jeune ténor au monde et après plus de 700.000 albums vendus, Amaury Vassili sera pour la première fois en concert dans notre salle.

La force de ce jeune artiste réside dans la faculté à passer du répertoire classique aux chansons les plus populaires qu'il s'approprie avec maîtrise et finesse.

Engagé dans ce projet, porté par l'amour des mélodies de Mike Brant qui l'ont bercé depuis l'enfance, et avec lesquelles il a fait ses premiers pas télévisuels, cet hommage sur scène est aussi une envie, une évidence, tant il admire cet artiste à la carrière aussi courte que fulgurante.

Exigeant et puissant, son concert sera à l'image de l'alchimie qu'il a voulu créer entre lui et l'autre célèbre chanteur.



Venez le découvrir dans son spectacle Amaury VASSILI chante Mike BRANT

Dimanche 29 novembre 2015 à 17h

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts

(Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

Tarifs / Catégorie 1 : 42 € (réduit) 47 € (tt public)

Catégorie 2 : 40 € (réduit) 45 € (tt public)

Catégorie 3 : 35 € (réduit) 40 € (tt public)

UN CINEMA DE QUALITE POUR TOUS !

Bénéficiez des atouts de notre salle de cinéma ! Equipée d'un projecteur numérique SONY 4K et d'un écran de 12 m, elle offre une qualité d'image exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

CARTE DE CINEMA à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINEMA

Tout public : 6.80 €

Carte adhérent/fidélité : 5 €

Sénior, mercredi : 5 €

Enfants (-12 ans) : 4.10 €

NE RATEZ PAS LA PROGRAMMATION ESTIVALE !!!



Retransmissions

OPERAS ET BALLETS EN DIRECT DU ROYAL OPERA HOUSE DE LONDRES

GUILLAUME TELL

GIOACHINO ROSSINI

avec Gerald Finley, John Osborn, Malin Byström - Chef d'Orchestre, Antonio Pappano
Metteur en scène, Damiano Michieletto
Chœurs du Royal Opera - Orchestre du
Royal Opera House

Le dimanche 5 juillet 2015 à 15h45



EXPOSITIONS

Exposition Yakes et Bougé

Ces deux jeunes artistes ont ébloui par leur talent la précédente performance de l'art en direct. Ils reviennent cette fois-ci dans la galerie avec de nouvelles compositions graphiques et modernes !

Le lieu sera pour l'occasion repensé afin de mettre en lumière ces deux acolytes à l'imagination débordante et dont les univers révèlent sans cesse une esthétique minutieuse.

Du 13 au 28 juin 2015

**Vernissage le 12 juin 2015
à partir de 19h**



EVÉNEMENT

L'ART EN DIRECT

Cet événement artistique estival offre sous le hall de la Mairie une scène ouverte aux jeunes artistes locaux aimant se confronter au direct. Cette année, les arts visuels côtoieront la danse et la musique. Les jeunes talents qui ont répondu à l'appel à projet lancé par l'Espace des Arts pourront librement exprimer leur créativité autour d'un moment résolument convivial et en entrée libre !



Soyez curieux et rejoignez-nous autour de cette scène ouverte !

**DIMANCHE 28 JUIN 2015
DE 16H A 19H**

Pav Expo

Vous avez raté une ou plusieurs expositions dans la galerie Jean-Baptiste Claudot cette saison ?

La Pav Expo est l'occasion idéale pour vous rattraper et ainsi découvrir les artistes qui ont fait l'année ! Ils choisiront chacun deux œuvres de leur choix et l'ensemble des travaux plastiques seront exposés pour un événement artistique et collégial à ne pas manquer !

Du 4 au 19 juillet 2015

**Vernissage le 3 juillet 2015
à partir de 19h**

INFOS PRATIQUES

Téléphone : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Sur les réseaux sociaux : Facebook (espace des arts)
et Twitter (#espacedesarts93)

Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts
sur le site Internet : www.espace-des-arts.fr
Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte
du lundi au dimanche de 14h à 19h30
et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

Si vous souhaitez recevoir la newsletter mensuelle,
n'hésitez pas à envoyer un mail.

Le cercle d

Des livres très variés, correspondant

Les mots qui me font rire - Jean-Loup Chiflet - Editions Points - collection Le goût des mots



Les mots mal mariés, les mots en trop, les mots qu'il faut, les mots qui rétrécissent à l'usage, les mots à tout faire, les mots de l'emploi, les mots qui veulent changer de genre, les mots avec chapeau, les mots d'ivrogne, les mots qu'on hésite à prononcer, les mots des murs, les bons mots, les mots faux jetons, les mots les plus longs, les mots d'amour... La liste exhaustive des rubriques serait longue !

C'est avec plaisir et amusement que vous lirez ce livre cocasse, facétieux, véritable inventaire des bizarreries et incongruités de la langue française. Les dernières pages proposent au lecteur des jeux pour rire ou plus simplement sourire. Jean-Loup Chiflet, « grammairien buissonnier », n'est certes pas un inconnu. Il a publié avec succès de nombreux ouvrages sur les mots : *Dictionnaire des mots qui n'existent pas*, et plus récemment le *Dictionnaire amoureux de l'humour*.

Geneviève Neubig

Un membre permanent de la famille - Russel Bank - Editions : Actes Sud



Le dernier Russel Banks, *Un membre permanent de la famille*, composé de douze nouvelles dont l'action se passe aux Etats-Unis, est construit comme un arc d'architecture avec à son sommet « Blue ».

« Blue », c'est l'histoire d'une femme qui veut avec ses économies s'acheter une voiture d'occasion pour enfin jouir de son permis de conduire qu'elle a depuis vingt-cinq ans. La femme de cette nouvelle est noire et partage le mental misérabiliste de plusieurs personnages de ce livre - dans une ambiance parfois glauque - quels que soient leurs couleur et origine. Cette femme veut masquer la modestie de ses revenus devant les prix croissants des voitures d'occasion décentes. Et puis, c'est le drame... Toutefois les choses ne s'arrêtent pas là et cette nouvelle riche nous réserve une deuxième chute.

Les personnages de ces nouvelles sont souvent des « paumés » à un titre ou à un autre. Lors d'une interview, Russel Banks n'a pas voulu révéler quelles histoires étaient vraies. Dans *Un membre permanent de la famille*, tous les personnages se trouvent curieusement à égalité. C'est de la bonne littérature américaine de tradition descriptive. Russel Banks, traduit dans une vingtaine de langues – avec trois œuvres portées à l'écran – est un écrivain d'origine modeste de l'Est riche et traditionnel des Etats-Unis. Aujourd'hui, professeur de littérature contemporaine à Princeton, il s'intéresse aux écrivains maudits ou en exil.

Gérard Bazabas

Dans les griffes de la Ligue - Jean d'Aillon - Editions J'ai lu



Cet opus des Aventures d'Olivier de Hauteville nous entraîne dans la France de la fin du XVI^{ème} siècle. 1589 : le moine jacobin Jacques Clément entre dans la chambre du roi Henri III, sous prétexte d'informations pour entrer dans Paris, alors aux mains de la Ligue. Il blesse le roi avec un couteau, mais tombe sous les coups des gentilshommes qui le jettent par dessus les murs du château après lui avoir coupé le nez. Henri III mourant demande à ses gentilshommes de reconnaître son cousin et allié, Henri de Navarre, comme roi de France après lui, dans la lutte qui l'oppose à la Sainte Ligue.

Ces événements historiquement incontestables sont le début d'une intrigue policière menée par le Chevalier Olivier de Hauteville : et si ce n'était pas Jacques Clément qui avait tué le roi ? Hauteville, qui a rencontré le moine auparavant, ne reconnaît pas son cadavre, atrocement mutilé il est vrai. Son enquête l'emmène sur les routes d'une France coupée en deux par la lutte entre les armées de la Ligue, catholique, conduites par le duc de Mayenne, et les troupes de l'armée royale d'Henri IV, protestant. Entre complots, sociétés secrètes, et périls en tous genres, Olivier de Hauteville devra faire face à des ennemis déterminés.

Dans ce roman riche en faits historiques autant qu'en aventures palpitantes, nous côtoyons des personnages illustres tels Henri IV, le chevalier d'Aumale, Gabrielle d'Estrées, la duchesse de Montpensier... que Jean d'Aillon, comme à son habitude, fait revivre pour notre plus grand plaisir.

Dominique Pambrun

es lecteurs

aux attentes diverses des lecteurs.



Eloge de la folie - Erasme - Traduction de Pierre de Nolhac - Editions Flammarion

Né à Rotterdam, Erasme fut l'un des penseurs les plus connus et les plus respectés de son temps. Le Prince des humanistes, théologien, érudit, grand voyageur, conseiller de l'empereur Charles Quint, des rois François 1^{er} et Henri VIII d'Angleterre, représente brillamment l'esprit de la Renaissance. Il a, parmi ses très nombreux correspondants, tout ce que l'Europe compte de princes et d'érudits.

« *L'éloge de la folie* », l'une des œuvres majeures d'Erasme écrite en latin savant et publiée en 1511, connaît une diffusion considérable. Il est intéressant de savoir que cet essai polémique a pour inspirateur et dédicataire le meilleur ami d'Erasme, l'illustre Thomas More, auteur de *l'Utopie*, homme d'Etat décapité par ordre du roi Henri VIII. Dame Folie, portant un bonnet à grelots, est un personnage allégorique qui fait son propre éloge. Elle s'adresse au lecteur avec verve, se moque des futiles, des médiocres, des puissants. Elle fait la satire sans concessions de bien des travers sociaux et des professions de son époque. Hostile à tous les fanatismes, elle conclut que « *c'est bien la pire folie que de vouloir être sage dans un monde de fous* ». Cette œuvre très courte, qui exprime des idées si proches des nôtres, surprend par sa modernité le lecteur d'aujourd'hui. Au fil des pages, on découvre un texte difficile mais intemporel. Le programme européen d'échanges pour étudiants et enseignants, appelé Erasmus, n'est-il pas un bel hommage contemporain à Erasme ?



Geneviève Neubig

Le lièvre aux yeux d'ambre - Edmund de Waal - Editions : le livre de poche

Comment des Netsuke, de petites sculptures japonaises ont-elles conduit l'auteur sur la piste de ses ancêtres, les Ephrussi, une puissante famille de banquiers d'origine juive, établie dans toute l'Europe du 19^{ème} siècle ? C'est ce que raconte ce livre qui emporte le lecteur aux quatre coins du monde, entre Odessa, Vienne et Paris et même au Japon, où l'auteur, lui-même céramiste passionné, hérite de la fameuse collection. Et le voilà parti en quête de l'histoire de ces objets, si charnels, si sensuels sous les doigts de l'amateur. Quel livre et quel monument dressé à la mémoire de cette famille disparue dans la tourmente de l'histoire, tout en gardant le nécessaire esprit critique !

Le premier acquéreur sera Charles, qui aurait servi de modèle au Charles Swann de Proust. C'est l'époque de l'industrialisation, de l'impressionnisme, de la mode des japonaiseries, mais déjà l'antisémitisme affleure dans la société française. Ensuite, les Netsuke iront à Vienne, où les Ephrussi ont bâti un superbe palais sur la Ringstrasse, la prestigieuse avenue de la capitale autrichienne, assurés d'être à jamais les sujets de la monarchie austro-hongroise. Mais l'Histoire va suivre son cours. Les Netsuke vont devenir le symbole du destin brisé de cette grande famille.

L'auteur se défend cependant d'avoir fait un livre sur la nostalgie, c'est certes un livre de mémoire, mais plutôt qu'à la mort, l'auteur s'est intéressé à la vie à travers les tribulations des délicieux Netsuke qui n'ont sûrement pas terminé leurs voyages.



Brigitte Slonski

Littérature de jeunesse

L'affaire Matisse-Georgia Bragg - Editions Neuf, de l'école des loisirs (9 ans et plus)

Le héros de ce roman n'est pas le grand peintre Henri Matisse - bien que sa présence en soit le fil conducteur. Notre héros est Matisse, jeune garçon de 11 ans, ainsi prénommé par une mère responsable de la sécurité du musée local et habitée par une admiration sans borne pour toute forme d'expression artistique. C'est pourquoi, sa sœur de 14 ans s'appelle Frida* et son petit frère de 2 ans a pour prénom Man Ray*. Le père, quant à lui, est « spécialiste en barbecues géants » pour fêtes et banquets et cela gêne un peu Matisse de devoir l'aider dans le transport de ses engins pittoresques. Tous forment une famille aimante et originale dont l'auteur fait un joli portrait.

C'est à la reproduction des œuvres du musée que Matisse, très doué, consacre ses loisirs depuis 5 ans. Voici qu'une exposition Matisse (L'artiste) est organisée au musée et Matisse (le héros) copie le portrait de Pierre le jeune fils du Maître et, profitant d'une panne de la sécurité, remplace la toile authentique par sa copie (juste pour voir !). Tout un enchaînement de situations cocasses, de rebondissements, de quiproquo l'empêche de remettre en place l'original et d'avouer son forfait à sa mère. C'est la narration de toutes ces péripéties et des frayeurs de Matisse, qui, écrite avec verve et humour, fait le charme du récit.

Morale de l'histoire : une copie n'est pas de l'art... qui, lui, vient du cœur.

*Frida Kahlo, * Man Ray, artistes du XX^{ème} siècle.



Mireille Guilbert



Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture : des loisirs pour tous !

INSCRIPTIONS 2015/2016

Les inscriptions aux activités seront possibles pour les nouveaux adhérents, dès le 1^{er} juillet 2015. Les tarifs des activités resteront inchangés cette année.

L'ESPACE JEUNES

Public : adolescents 11-17 ans

Du mardi 7 au vendredi 31 juillet 2015 (vacances d'été) à l'APJC

L'APJC vous proposera des activités telles que : piscine, base de loisirs, soirée barbecue, ciné, accrobranche... Un séjour sera organisé du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2015 au Domaine du Bel Air, situé à Bar-sur-Seine, au cœur du vignoble Aubeois de la Champagne près du Lac d'Orient.

Pour ne rien rater : inscriptions auprès de Roman ou Fawzi.

L'espace jeunes vous accueille toute l'année, hors vacances scolaires, le samedi de 14h à 18h pour les 11-14 ans. Pour les 15-17 ans, les mardis, jeudis, vendredis de 18h à 19h et les samedis selon la programmation.

SORTIES FAMILIALES

Public : famille

Dimanches 12, 19 et 26 juillet 2015

Vous pourrez découvrir le temps d'une journée, un parc d'attractions, pratiquer des activités de plein air ou même encore profiter du bord de mer.

Pour toute inscription, merci de vous rapprocher de l'accueil (ne tardez pas, les places sont limitées). Conditions de participation et tarifs disponibles à l'accueil de l'association.

L'APJC est en vacances du 1^{er} au 23 août 2015 inclus.

RENTREE 2015/2016

Les ateliers reprendront à partir du lundi 7 septembre 2015 et l'accueil de l'espace jeunes 11-17 ans à partir du samedi 12 septembre 2015.

ACCUEIL DES ENFANTS LE MERCREDI APRES-MIDI

Un accueil de loisirs pour les 3 – 5 ans et les 6 – 10 ans sera proposé le mercredi après-midi de 14h à 16h30. Les enfants seront encadrés par un animateur qui leur proposera des activités ludiques à l'APJC.

ATELIERS DANSES INDIENNES



Bienvenue à Bollywood ! Dès la rentrée, venez participer à ce nouvel atelier et vous initier aux danses indiennes. Le/la danseur/seuse utilise tout son corps y compris son visage et ses yeux, afin de faire partager ses émotions à travers une gestuelle codifiée. Ateliers enfants, ados et adultes.

BENEVOLAT

Vous avez l'envie de partager un peu de votre temps en prenant part aux actions de l'APJC ? N'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe pour connaître les actions auxquelles participer. Notre accompagnement des bénévoles s'appuie sur une expérience éprouvée depuis 48 ans à travers la valorisation de leurs actions (convivialité, formation, livret bénévole utilisable pour la validation des acquis de l'expérience, etc.)

Pour toute information sur le contenu, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79

23 allée Etienne-Dolet

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site Internet : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

LES BAIGNOIRES DE L'OURCQ

6^{ÈME} ÉDITION

DIMANCHE 5 JUILLET 2015

Au programme à partir de 12 h :

- Election de la plus belle baignoire,
- Courses de baignoires sur l'Ourcq,
- Des stands ludiques pour petits et grands,
- Artistes de rue,
- Stand de restauration rapide,
- Guinguette organisée par la péniche « Le chat qui pêche ».

Rendez-vous sur le quai Copernic près de la péniche « Le chat qui pêche » et à proximité du pont de l'Europe des Pavillons-sous-Bois.

Vous souhaitez concourir ou participer à l'organisation de cet événement nautique et ludique, envoyez un mail à : animationloisirs@apjc.org

Comité de jumelage Les Pavillons-sous-Bois / **Brackley**

Du 15 au 18 mai 2015, les membres du comité de jumelage ont reçu une délégation de Brackley. Au cours de ce week-end prolongé, l'association a eu le plaisir de compter deux nouveaux membres, Xavier et Nathalie, qui dès le début ont accepté d'être famille d'accueil. Le vendredi, un pot de bienvenue au bar de l'Espace des Arts a inauguré le début du week-end avant que chacun ne parte découvrir ou redécouvrir sa famille Pavillonnaise, pendant le séjour. Le samedi était consacré aux visites : parc du Château de Versailles, petit Trianon et Hameau de la Reine. Le dimanche, Pavillonnais et habitants de Brackley se sont rendus au Marché aux Fleurs qui se déroulait sur le parvis de l'Hôtel de ville avant de rejoindre la ville de Meaux pour par-



tager un déjeuner et découvrir le Musée de la Grande Guerre. Chacun a apprécié cette visite commentée par des guides Français et Anglais qui ont su captiver leur auditoire tout au long de l'après-midi. Le

week-end s'est clôturé aux Pavillons-sous-Bois, sur la péniche Le Chat qui Pêche, où une soirée avait été organisée. Le lundi matin, c'était l'heure des « au revoir », see you next year ! Go to Brackley !

Comité de jumelage : **séjour à Ecija**

Le mois d'avril est propice aux balades, il ne fait pas encore trop chaud, c'est le mois idéal pour se rendre en Andalousie. Les membres du Comité de Jumelage Ecija sont donc partis à la rencontre de leurs homologues espagnols et à la découverte de cette magnifique région si chère au cœur de nombreux Pavillonnais, qui depuis 1996 s'y rendent régulièrement.

Entre le 19 et le 26 avril, sous un soleil radieux, une trentaine de voyageurs, anciens et nouveaux adhérents, ont ainsi visité les villes de Ronda, Séville, Cordoue et Sanlucar de Barrameda. Toute l'organisation reposait sur les épaules des amis ecijanos et, aux dires de tous les voyageurs, ce fut une réussite. La ville de Ronda, suspendue au dessus d'une faille rocheuse, surprend toujours les nombreux touristes, pavillonnais ou non. Cette semaine correspondait avec la Feria de Séville et les costumes

traditionnels étaient innombrables dans les rues de la capitale andalouse. La Cathédrale Mosquée de Cordoue, toujours aussi impressionnante, a émerveillé les nouveaux voyageurs. Le Guadalquivir, à son embouchure à Sanlucar, qui a conduit les Pavillonnais dans le plus grand parc ornithologique d'Andalousie. Bien évidemment, la ville d'Ecija a réservé à chacun un accueil chaleureux, amical, fraternel, semblable à ceux que nous connaissons depuis bientôt 20 ans : réception officielle avec Monsieur Ricardo Gil, le maire d'Ecija, soirée festive avec tous les amis de l'association espagnole, visite guidée de la ville, découverte des nouvelles fouilles archéologiques, visite du magnifique musée de la ville... Le plaisir de chaque participant était évident et les amis andalous ravis de voir tous les sourires.

Le Comité de jumelage remercie une fois de plus tous les participants à ce



voyage pour leur bonne humeur et leur sympathie, ainsi que les hôtes espagnols qui reçoivent avec tant de ferveur que chacun se sent comme chez soi dès l'arrivée à Ecija.

Information importante : le Comité de jumelage a profité de ce voyage pour planifier une soirée flamenco le samedi 3 octobre. Une académie de danse d'Ecija viendra ce soir-là, danser pour tous les Pavillonnais qui se rendront à l'Espace des Arts.

Alois Alzheimer (1864-1915)

La ville des Pavillons-sous-Bois, comme beaucoup de villes, offre l'accueil de jour aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer au Patio, 6 rue de Brangance, créé avec la participation du Lion's Club.



Si cette maladie, malheureusement trop souvent rencontrée dans notre population et dont les médias parlent beaucoup (comme par exemple l'actrice française Annie Girardot), est connue du plus grand nombre, peu de gens savent d'où vient ce nom, et qui était le docteur Alzheimer. En cette année du centenaire de sa mort, c'est l'occasion de revenir sur la vie de ce neuropsychiatre grâce à qui

les méandres du cerveau humain ont recélé un de leurs secrets.

Né le 14 juin 1864 à Markbreit, en Allemagne, Alois Alzheimer fait des études de médecine dans plusieurs villes allemandes, et est nommé médecin à l'hôpital psychiatrique de Francfort-sur-le-Main après y avoir passé sa thèse (1887). Alzheimer ne s'intéresse pas seulement à la démence d'origine dégénérative ou vasculaire, ses recherches portent aussi sur les psychoses, la psychiatrie judiciaire, l'épilepsie et le contrôle des naissances. Son intérêt pour la neuropathologie des troubles de la démence est partagé par son collègue Franz Nissl qui lui fournit les nouvelles techniques histologiques pour l'étude des pathologies nerveuses. Une patiente de 51 ans, Auguste D, est admise à l'hôpital de Francfort le 25 novembre 1901 et examinée par Alzheimer. Elle présente une incroyable quantité de symptômes allant d'une compréhension et d'une mémoire réduites,

jusqu'à l'aphasie, la perte du sens de l'orientation, des comportements imprévisibles, de la paranoïa, des hallucinations auditives et un délabrement psychosocial avancé.

En 1903, Alzheimer quitte Francfort pour s'installer à la clinique psychiatrique royale de Munich, mais il continue de suivre le cas d'Auguste D. jusqu'à sa mort le 8 avril 1906 à Francfort. Il obtient de la famille la permission de pratiquer une autopsie sur sa patiente. Il constate d'abord une grande atrophie de son cerveau, particulière-

ment au niveau du cortex, cette fine couche extérieure de matière grise impliquée dans la mémoire, le langage, le jugement et la pensée en général, puis l'examen au microscope lui montre des dépôts anormaux à l'intérieur et entre les cellules nerveuses.

Il décrit pour la première fois les symptômes de la dégénérescence corticale et l'analyse histologique du cerveau lors de la 37^{ème} Conférence des psychiatres allemands en 1907, mais c'est seulement en 1911 qu'il publie un article plus détaillé sur l'interprétation de ses observations. Il y relate, entre autres, le cas de Johann F, un autre patient atteint de ce qui était devenu entre-temps « la maladie d'Alzheimer ». En effet, le psychiatre renommé Emil Kraepelin, à l'époque responsable de la chaire de psychiatrie de Munich, propose de désigner ce type de démence par le nom de son collègue.



Cinq ans après la publication du livre de Kraepelin, le 19 décembre 1915, Alois Alzheimer meurt prématurément à l'âge de 51 ans des suites de complications rénales et cardiaques. Longtemps considéré de son vivant comme « seulement un anatomiste », sa contribution à la neuropathologie moderne est maintenant bien établie, sa plus grande réussite ayant été de mettre en relation les données de ses travaux anatomiques et cliniques, chose peu commune à son époque.



CPCP
Tél. : 01 48 48 27 56

Festival Folklorique, dimanche 21 juin 2015

L'association Casa de Tras Os Montès et son groupe Cravos Dourados, organisent **le dimanche 21 juin 2015** un grand Festival Folklorique de danses Portugaises devant l'Hôtel de ville. Plus de 350 danseurs en costumes traditionnels présenteront des danses folkloriques portugaises pour célébrer la fête de la musique.

Un stand de restauration sera prévu pour ceux qui souhaiteront manger sur place. Accès gratuit.

Dimanche 21 juin 2015
Parvis de l'Hôtel de ville
de 9h à 20h.



Club Yvonne de Gaulle

Rendez-vous d'été

Mardi 16 juin au Club à 12 h

Plancha, déjeuner convivial suivi au choix de danse, de belote ou de pétanque

Participation : 26 €

Jeudi 18 juin (sur rendez-vous)

Esthétique

Jeudi 25 juin à 16h15

Cours de Danse en ligne et country

Dimanche 28 juin, départ du Club à 8h

Journée libre à Villers-sur-Mer

Mardi 30 juin à 14h15

Terrain de boules rencontre Mixte

Mercredi 1^{er} juillet à 12h

Repas au Club Fête de l'Été

Sans oublier toutes les activités du club : après-midi jeux*, atelier couture*, atelier perles*, atelier

vidéo*, atelier photo numérique*, balade pédestre, balade à vélo*, bal au club, bibliothèque*, billard*, bowling, ciné-club*, cours de danse, dessin, peinture*, esthétique, flipper*, golf, internet*, jeux de cartes*, jeux de société*, relaxation, scrabble duplicate*, soirées à thème, sorties, spectacle, taï chi chuan, tennis de table*, terrain de boules*, yoga... (* activités gratuites)

Voyage à KOS, sur une Ile Grecque, du 27 septembre au 4 octobre inclus.

Reprise des cours en octobre :

- Yoga, tous les lundis : 9h30 / 10h30 et 11h / 12h.
- Relaxation, tous les mardis de 10h 45 à 12h.



- Internet, tous les mardis et mercredis de 10h à 11h30.
- Taï chi chuan, tous les jeudis : Confirmés de 14h à 15h / Débutants de 15h à 16h.
- Initiation danse, danses en ligne, 2 jeudis par mois de 16h15 à 17h15.
- Peinture-dessin toutes techniques, tous les mercredis à partir de 14h15.
- Atelier perles, 2 lundis par mois à 14h30.

Pour plus d'infos, site du club
Yvonne de Gaulle
<http://clubyvonedegaulle.monsite-orange.fr/>

L'ASP poursuit son action d'aide aux devoirs et aux leçons vers les jeunes des Pavillons-sous-Bois

L'association a ouvert ses portes pendant les vacances de printemps pour proposer des sorties.

Ils ont été nombreux à répondre présent, car peu partent en vacances.

Chacun a donc pu profiter du beau temps pour aller au parc et organiser de grands jeux.

Les jours moins ensoleillés, voire pluvieux, ont permis d'aller au cinéma des Pavillons-sous-Bois.

En raison du plan Vigipirate, les activités et sorties ont été restreintes mais

les jeunes ont pu profiter avec joie de tous ces moments conviviaux et heureux.

Après le temps des vacances, reprise de l'école et de l'aide aux devoirs !

Des grimaces de chagrins de la part des enfants, mais les animateurs de l'ASP n'hésitent pas à leur rappeler que l'aide aux devoirs et aux leçons est le but initial de l'activité de l'association.

Les sorties des mercredis et pendant les vacances sont un bonus pour eux...



Si vous êtes intéressés par l'ASP, n'hésitez pas à les rejoindre. Contactez le Président, Guy Lefrançois au 06 13 06 40 85

Parcours du Cœur : dimanche 12 avril

Comme chaque année, la Ville s'est associée à la Fédération Française de Cardiologie pour organiser le Parcours du Cœur dans le but de faire reculer les maladies cardiovasculaires. Des ateliers santé, diététique et sport étaient proposés pour les petits et pour les grands.



SEP Athlétisme : Championnats de France de 10 km et Interclubs

Le bleu d'un lac, la silhouette imposante des montagnes, les arbres balayés par le vent et quelques rayons de soleil pour éclairer la scène... un décor d'exception pour les Championnats de France de 10 km qui se déroulaient à Aix-les-Bains en présence de Christophe Lemaître le dimanche 19 avril dernier. Le SEP Athlétisme y était bien représenté, avec quatre athlètes qualifiés et engagés sur les trois courses de la compétition. Une semaine seulement après avoir couru le marathon de Paris en 2h45, Antonio de la Cruz a, une nouvelle fois, réalisé une très belle performance en signant un chrono de 35'01 dans la course des Vétérans Hommes. Un peu plus tard, c'était au tour de Gérard Houy de franchir la ligne d'arrivée au bout de 43'16 d'efforts. Marianne Ivoy, éternelle représentante du SEP dans les



grands événements, a terminé le parcours en 40'25 chez les Élités Femmes. Enfin, la course Élités Hommes a vu Kamal Latrach boucler les 10 km en 34'43.

Un grand bravo à ces quatre champions !

A l'aube de la saison estivale, les Championnats Interclubs Départementaux ont ensuite permis à nos athlètes d'entamer les épreuves sur piste, du sprint jusqu'au demi-fond en passant par les sauts et lancers.

Ils étaient 30 au stade Georges Suant d'Antony le dimanche 3 mai dernier pour défendre les couleurs du SEP et aller chercher le titre de Champion Départemental. Mission accomplie au détriment de Saint-Denis Émotion avec un total de 19 431 points ! Il convient de souligner l'inestimable implication des juges et aides techniques, grâce auxquels nous limitons les points de péna-

lités ; des entraîneurs également, venus concourir mais aussi motiver leurs troupes et dispenser de précieux conseils techniques ; des athlètes, enfin, qui ont puisé jusqu'à la dernière goutte de leur énergie pour donner le meilleur d'eux-mêmes dans cette compétition où chaque centième, seconde, mètre ou centimètre compte. Enthousiastes malgré les conditions exécrables des premières heures, chacun dispensant des encouragements aux autres d'un bout à l'autre du stade tout au long de la journée, motivés jusqu'à la dernière heure pour conclure en beauté avec les relais... Une preuve, s'il en fallait encore, que l'athlétisme est le plus collectif des sports individuels !

Site internet : <http://sep-athletisme.clubeo.com/>



Etablissement VITRANT

Electricité générale

Courant fort
Courant faible

Particuliers
Magasins
Entreprises

Guillaume VITRANT - 63 rue des Ardennes - 93290 Tremblay-en-France
Tél. : 06 15 90 04 14 - Fax : 09 81 40 93 79 e-mail : ets.vitrant@free.fr



Sports en fête

Dimanche 28 juin 2015

Stade Léo Lagrange à partir de 13h30
20 avenue Anatole-France - Les Pavillons-sous-Bois



Animations - Jeux

- Structures gonflables • Bubble foot • Phare d'escalade
- Baby Foot humain • Jeux en bois • Gladiateurs
- Bungy-Trampo • Rodéo

Temps forts

- Relais • 15h : Tennis • 17h : Danse

Animations sportives

- Badminton • Judo • Basket • Athlétisme • Pétanque
- Tennis • Tennis de table • Foot • Tir à l'arc • Cyclisme

Espace dédié petite enfance (2 - 4 ans)

Accès gratuit

Tenue de sport conseillée

Buvette organisée par le SEP

SEP Tennis : le sport numéro 1 sur la ville

Avec, à ce jour, 562 licenciés, le SEP Tennis devient le sport qui a le plus de pratiquants aux Pavillons-sous-Bois!

• **Les inscriptions pour la saison 2015/2016 sont ouvertes.** Compte tenu du très grand nombre de demandes, nous vous conseillons de vous inscrire dès maintenant, afin d'avoir de meilleures chances d'obtenir un horaire idéal pour les cours.

D'excellents résultats sportifs

Deux finales 100% SEP Tennis!

Félicitations à Cynthia Boury pour sa victoire au Championnat Individuel de Ligue de Seine-Saint-Denis de Tennis.

Bravo également à Héloïse Billotte, finaliste de ces Championnats.

Comme lors de tous les matchs, merci à tous les supporters Pavillonnais qui étaient présents pour encourager les joueuses.

Rendez-vous à Roland Garros pour les Championnats de France en août.

Emma David remporte le tournoi jeune de Villeparisis et est finaliste du tournoi d'Aubervilliers.

Maadurie Balasubramaniam remporte le tournoi jeune de Villejuif.

Ces deux copines d'entraînement se sont rencontrées en finale du tournoi de Stains. C'est Emma qui l'a emporté 6/2 6/1 !

Sara M'Bengue est demi-finaliste en 15/16 ans et en 17/18 ans au Racing Club de France.

Stage à la journée en juillet

Comme à toutes les vacances scolaires, le SEP Tennis propose à vos enfants à partir de 4 ans, des stages, avec un choix de formules adaptées à votre demande.



Du lundi au vendredi

- 1h30 par jour pour 70 €
- La matinée pour 105 €
- La journée complète avec sortie, cinéma, bowling, multi sports pour 140 € (repas et sorties compris)

Pour plus de renseignements contactez Grégory au club : 01 48 48 83 31 ou par courriel : contactseptennis@gmail.com

SEP Tennis
contactseptennis@gmail.com

**Thème
la Nouvelle
Orléans**

Forum
des
associations
Dimanche 6 septembre 2015

ANIMATIONS

- Toboggan géant
- Groupe Cajun
- Animations musicales Jazz
- Restauration sur place

Parking de la Mairie annexe - allée de Berlin de 10^h à 19^h

La réforme de trop

Voilà une réforme qui fait l'unanimité contre elle, parents, enseignants, pseudo-intellectuels comme les appelle la Ministre, et bien sûr la plupart des partis.

Nous savons tous que l'école ne remplit plus sa mission première qui est d'apprendre à lire, écrire, compter et réfléchir par soi-même, elle doit être réformée pour mieux répondre aux besoins de nos enfants et intégrer l'évolution de notre Société. Mais là, trop c'est trop !

Quelques exemples :

- Rendre facultatif l'histoire de la civilisation chrétienne et obligatoire un cours sur l'Islam et sa culture : c'est nier l'histoire de France et renoncer à nos valeurs.
- Supprimer les classes bi-langues au moment de la mondialisation et des difficultés récurrentes des élèves avec les langues est plus qu'une erreur, un véritable scandale !
- Supprimer le latin et le grec pour les remplacer par un EPI, des Enseigne-

ments Pratiques et Interdisciplinaires, c'est remplacer la compréhension des origines de notre civilisation par le survol de sujets d'actualité aussi passionnants qu'éphémères et qui introduiront dans l'école la polémique et la discorde.

Les enfants issus des milieux modestes ont, plus que jamais, besoin de l'école comme ascenseur social, ce qu'elle est, depuis des années, de moins en moins. Une école qui puisse leur transmettre les connaissances fondamentales et les valeurs de la République que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité mais également la Laïcité qui permet le Vivre ensemble.

Pour cela, l'école doit valoriser le travail et le goût de l'effort. L'élitisme républicain n'est pas un gros mot, mais c'est permettre à chaque enfant de se développer au maximum de ses possibilités dans l'équité et le respect de l'autre.

L'école doit rester le creuset de l'inté-

gration des jeunes issus de l'immigration, elle doit donner à chacun les bases lui permettant de se faire sa propre opinion et ainsi de se forger sa Vérité. L'école doit rester une oasis de Paix dans cette Société tourmentée pour son avenir.

Tous ces intellectuels de « Terra Nova », après avoir renoncé à la théorie du genre, reviennent à la charge avec cette réforme qui s'attaque aux jeunes les plus vulnérables, leur retirant toutes chances de réussir leur vie. Il est difficile de comprendre un tel acharnement à miner notre Société : après la famille, ce sont nos enfants qui sont leur cible. Qu'imagineront-ils demain ?

Nous ne pouvons laisser faire, l'égalitarisme niveleur est une atteinte à la Démocratie. Il faut un réel dialogue avec cette Ministre pour améliorer l'école et non achever sa destruction.

Les élus de la Majorité

Augmentation des impôts locaux, Augmentation des tarifs des prestations aux usagers !

Si les taux communaux sont maintenus depuis plusieurs années, les taxes d'habitation et foncière ne cessent d'augmenter du fait des revalorisations des valeurs locatives fixées par les députés et les sénateurs. En 2015, cette hausse sera de 0,9%. Le produit supplémentaire sera de 300 000 euros. La fiscalité des « ménages » pavillonnaires croîtra de 2,60%.

Malgré ce contexte, le maire UMP alourdit la charge des foyers. Il augmente chaque année les tarifs aux usagers : par exemple les prestations périscolaires, les repas de restauration scolaire et les tarifs du conservatoire et de la bibliothèque. Ces augmentations systématiques, qui peuvent paraître minimales isolément, se cumulent et diminuent le pouvoir d'achat des familles. Nous votons contre chaque année.

Cette double imposition est inéquitable. Elle n'est nullement mise en évidence dans la communication de la municipalité.

La dotation de fonctionnement versée par l'Etat a baissé. Le gouvernement de gauche entend réduire les déficits publics. Ils ont augmenté de 500 milliards de 2007 à 2012 pendant le quinquennat Sarkozy. Allons-nous devoir retomber dans la situation d'endettement dans laquelle notre pays s'est retrouvé par les bienfaits des prédécesseurs du gouvernement Valls ?

Une importante augmentation des taux des impôts locaux s'annonce pour le prochain budget. La baisse des dotations de l'Etat se cumulera en effet avec la baisse de l'épargne nette. Celle-ci est régulière depuis 2012 en raison du fonds de péréquation voté par la droite parlementaire en 2011. Elle résulte aussi de choix financiers municipaux de court terme. Les effets de la politique d'austérité locale conduite par la majorité de droite sont de plus en plus visibles. Qu'il s'agisse de la qualité des services publics, de l'entretien des bâtiments

communaux et des écoles, de la voirie, du fleurissement de la ville, des subventions aux associations, ou de la crèche prévue au quartier nord qui tarde à voir le jour.

Le projet municipal de grande ampleur du quartier de la Fourche est incertain par bien des aspects. Il accentuera nos difficultés. Dès aujourd'hui, il contraint la ville à des dépenses financières obligatoires et importantes notamment pour l'extension de l'école maternelle Jean Macé. L'impact financier de ce projet est difficile à évaluer à l'horizon 2020.

Ce sont donc des difficultés financières importantes qui nous attendent. Il serait injuste de les justifier par la seule baisse des dotations de l'Etat. Les choix politiques locaux les expliquent aussi.

Cet article a dû être remis le 27 mai.

**S.CALISIR, J.F.CHLEQ, B.DENY,
conseillers municipaux socialistes**

Besoin d'une couverture santé à l'étranger ?

Avec le compte ameli, commandez en ligne votre carte européenne d'assurance maladie sans vous déplacer !

Vous partez bientôt dans un pays membre de l'Union Européenne* ou en Suisse ? N'oubliez pas d'emporter votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) dans vos bagages.

Une carte européenne d'assurance maladie, à quoi ça sert ?

Grâce à votre carte européenne d'assurance maladie, vous êtes couvert par l'Assurance Maladie et vos frais médicaux chez le médecin, le pharmacien et dans les hôpitaux du service public sont pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

Concrètement, en cas de problème médical, en fonction du pays de séjour, soit :

- vous n'aurez pas à faire l'avance de vos frais médicaux ;

- vous devrez faire l'avance de vos frais médicaux pour être ensuite remboursé sur place, par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de villégiature.

Comment commander sa CEAM ?

Simple et rapide, vous pouvez commander votre carte sans bouger de chez vous. Pour cela, il vous suffit de vous connecter au site www.ameli.fr, rubrique « mon compte » :

- vous avez déjà votre compte : indiquez votre numéro de sécurité sociale et votre code d'accès sécurisé pour vous identifier, puis commandez votre CEAM dans la rubrique « mes démarches » ;

- vous n'avez pas encore de compte ou vous avez oublié votre code personnel : cliquez sur le lien « je demande mon code provisoire ». Il vous sera envoyé par voie postale sous 10 jours.

À noter

Les cartes délivrées depuis le 1^{er} juillet 2014 sont valables 2 ans maximum. Chaque membre de la famille doit posséder sa carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Si votre départ est prévu dans moins de 15 jours, vous pouvez télécharger sur votre compte ameli un certificat provisoire, valable 3 mois, qui pourra être utilisé dans les mêmes conditions qu'une CEAM.

* États membres de l'UE/EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne (y compris les îles Baléares et Canaries), Estonie, France (métropole, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, La Réunion), Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris les archipels de Madère et des Açores), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, Pays de Galles, Irlande du Nord, Gibraltar), Slovaquie, Slovénie, Suède.



Fête Nationale

Lundi 13 juillet 2015

- > **Distribution de lampions** : 21h30
sur le Parvis de l'Hôtel de ville
- > **Départ de la retraite aux flambeaux** : 22h30
Parcours : Place Charles de Gaulle, avenue Jean-Jaurès, allées Pierre Brossolette, Eugène Fischer, avenue Anatole France, Stade Léo Lagrange
- > **Feu d'artifice pyrotechnique** : 23h
au stade Léo-Lagrange
- > **Bal** : de 23h30 à 2h



SANTÉ - SÉCURITÉ - URGENCES PERMANENCES DES NUITS, WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21 H.

JUIN 2015

21	Pharmacie de la Gare	7, bd de la République – Livry-Gargan	01 43 81 02 34
28	Pharmacie Mollet	42, bd de Chanzy – Livry-Gargan	01 43 81 57 95

JUILLET 2015

5	Pharmacie Morato	53, av. Roger-Salengro – Gagny	01 43 09 55 88
12	Pharmacie Nguyen	253, allée de Montfermeil – Clichy-sous-Bois	01 43 32 73 92
14	Pharmacie Nkoume	29, av. du Général de Gaulle - Montfermeil	01 43 30 96 13
19	Pharmacie Rakovosky	131, av. Gabriel-Peri - Montfermeil	01 43 30 45 74
26	Pharmacie Ribatto	Av. Paul Vaillant-Couturier – Neuilly-sur-Marne	01 43 09 20 90

AOÛT 2015

2	Pharmacie de la Poste	4, av. Henri-Barbusse - Gagny	01 43 91 09 96
9	Pharmacie Tarisien	1, rue de la Dhuy – Coubron	01 43 30 14 21
15	Pharmacie Tong Nguyen	126, rue Jules-Guesdes - Gagny	01 43 30 49 02
16	Pharmacie Tourabaly	1 bis, allée de Montfermeil - Clichy-sous-Bois	01 43 30 02 94
23	Pharmacie Uzan	51, rue Aristide-Briand – Gagny	01 43 81 40 65
30	Pharmacie des Sept Iles	Centre Commercial 186, av. Jean-Jaurès - Montfermeil	01 43 30 47 18

SEPTEMBRE 2015

6	Pharmacie de la Gare	77, av. Jean-Jaurès - Gagny	01 43 81 09 77
13	Pharmacie Vo	1, avenue Emile-Cossonneau - Gagny	01 43 09 17 32
20	Pharmacie du Marché	12, av. des Lys - Montfermeil	01 43 30 42 62
27	Pharmacie Zaoui	150, rue Jean-Jaurès - Coubron	01 43 30 48 61

URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

Hôpital J. Verdier – Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66
Clinique Vauban : consultations sans rendez-vous
De 9h à 21 h 7j/7 135 avenue Vauban – Livry-Gargan – Tél. : 01 45 09 73 00

URGENCES PSYCHIATRIQUES

Centre d'Accueil : 13/15, rue Lucien-Chapelain – Bondy – Tél. : 01 55 89 91 51

URGENCES MÉDICALES DE NUIT : En l'absence de médecin, contacter le commissariat de Bondy. Tél. 01 48 50 30 00

PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H : 01 48 36 28 87

AMBULANCES : Ambulances Cassiopée – Tél. : 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

COMMISSARIAT DE BONDY : Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

POLICE MUNICIPALE : Maison des services publics, allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 75 37 • 06 03 21 20 39 • 06 34 28 66 05

PERMANENCE MUNICIPALE : Tél. : 01 48 48 20 94

GENDARMERIE : Tél. : 01 48 96 30 30

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

Mars 2015

Abdelkader ZEMITI et Manon BEILLARD • Süleyman OZ et Selma KAL-TAKKIRAN • Ibrahima CAMARA et Françoise COLLARD • Samy AZZOUAOUI et Rita HAYI • Martial DECKER et Sonia HAKIMI • Larbi MAZOUZ et Samira KAMISSOKO • Mohamed BOUHAFS et Leila BEKKAR

Avril 2015

Mohamed Salah HAMMALLI et Hajer SEGHAIER • Erkan HAREKET et Fatma DOGAN • Laurent SCANZAROLI et Iris IVARS • François LEBARD et Amélie COISNE

NAISSANCES

Février 2015

Evann DUCOURET né le 23 février 2015 • Pénélope STANIER née le 28 février 2015 • Lorenzo VAN DER WESTHUIZEN né le 18 février 2015

Mars 2015

Kenza BADREDDINE née le 27 mars 2015 • Gaya MOKRANI né le 8 mars 2015

Avril 2015

Ambre PECHUZAL née le 24 avril 2015 • Zéline THERIN née le 14 avril 2015 • Camélia, Radja DIARRA née le 12 avril 2015 • Mélyna, Agnès, Carole MAZARI TERRÉE née le 18 avril 2015



SOCIETE PRS LIVRY GARGAN Tél. 01 43 32 45 54

Nos équipes sont spécialisées pour les travaux de rénovation en milieu occupé ou vide et parties communes.

**Peinture,
Revêtements Muraux,
Revêtements Sols,
Plomberie,
Electricité,
Menuiserie,
Maçonnerie,
Nettoyage.**

Nous réalisons des études et créons des adaptations de logements et salles de bains pour **Personne à Mobilité Réduite.**

Nos équipes sont formées afin de répondre à vos demandes.

N'hésitez pas à nous contacter

Entreprise de **F**ontainerie, d'**A**dduction, d'**A**ssainissement
et de **P**lomberie

EFAAP intervient dans :

- le raccordement au tout-à-l'égout
- la mise en conformité du réseau d'assainissement
- l'installation de pompe de relevage - arrosage automatique
- le remplacement de colonnes montantes
- la pose de compteur divisionnaire
- la réfection des sols (pavés, enrobés, chape béton)
- la plomberie courante (cuivre, acier, PEHD soudé etc ...)
- le remplacement de conduite d'eau potable en fonte, PEHD pour voie privée ou copropriété
- la pose d'appareils hydrauliques (bouche d'incendie, de lavage et d'arrosage)
- le remplacement de vos tuyaux d'eau potable enterrés en plomb (par extraction, travaux sans tranchée, informations sur demande)



M. Dauvergne Cédric

Déplacement, informations et devis gratuit

Tél : 06 25 29 09 67

Mail : contact.efaap@gmail.com

site : efaap.free.fr

22 allée de la Pompe, 93320 Les Pavillons-sous-Bois

MONOPRIX
PAVILLONS-SOUS-BOIS
FAITES VOS COURSES
UN PEU BEAUCOUP
À LA FOLIE !

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX .fr**

Devenez propriétaire aux Pavillons-Sous-Bois



Résidence La Traversière

20 appartements
du studio au 5 pièces

à partir de 218 000
pour un T3 de 70 m²

bénéficiez de la TVA à 5,5%

Au cœur d'un quartier pavillonnaire
à deux pas de la Promenade de
l'Ourcq, à proximité des équipements :
crèche, groupe scolaire, installations
sportives...

accès sécurisé
par Digicode et visiophone

portes palières blindées

volets roulants

système de ventilation intégré

double-vitrage et vitrage
thermique des murs

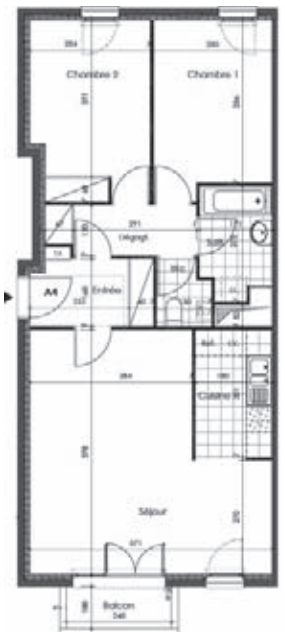
isolation conforme à
la réglementation RT 2012

chauffage individuel au gaz

parking en sous-sol

jardinets privés
en rez-de-chaussée

Exemple
de prestation
pour un T3
avec balcon



Contactez le **01 49 88 98 80**